

**Conférence de presse  
de l'économie pour la coopération avec l'Europe de l'Est**  
Jeudi 2 novembre 2006

Seul le discours prononcé fait foi

## Pas de risque inutile

Edi Engelberger, président de l'Union suisse des arts et métiers

La votation sur la coopération avec les pays d'Europe de l'Est relève de la politique économique extérieure. Les arts et métiers sont aussi concernés, bien qu'ils aient la réputation d'être tournés vers le marché intérieur et de se concentrer surtout sur la Suisse.

Premièrement, la majorité des entreprises des branches exportatrices comme l'industrie chimique sont des petites et moyennes entreprises. De fait, les PME souhaitent de plus en plus tenter leur chance à l'étranger. La voie bilatérale présente donc également des avantages pour les petites entreprises, comme celles que je représente.

Deuxièmement, l'économie intérieure et les exportations ne fonctionnent pas indépendamment l'une de l'autre. Au contraire, elles sont étroitement liées. Quand les exportations se portent bien, les branches qui se situent en amont et en aval en profitent aussi. Les commandes faites aux exportateurs entraînent d'autres commandes auprès des entreprises des arts et métiers suisses. Les entreprises dont les affaires prospèrent achètent leur matière première à d'autres sociétés suisses et investissent dans de nouveaux bâtiments et de nouvelles installations. Et, dès lors que le revenu national augmente en Suisse, notre pouvoir d'achat s'accroît. Les Suisses ont alors davantage de moyens à disposition pour procéder à des rénovations, acquérir des meubles ou une voiture. Ils replantent leur jardin. Un tel s'offre un bon repas, tel autre une nouvelle coupe de cheveux. Par conséquent, des relations commerciales fructueuses avec l'étranger garantissent d'innombrables emplois dans tout le pays. Mon imprimerie aussi en profite quand nos clients gagnent de l'argent grâce à leurs exportations. Nous avons donc tout intérêt à entretenir de bonnes relations avec l'Union européenne, notre principal partenaire. Pour cela, nous devons accepter sans hésiter la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

Un refus serait un affront qui nous ferait prendre un risque inutile. Nous nous mettrions des bâtons dans les roues, car il faudrait s'attendre à une détérioration sensible de nos relations avec l'UE, en particulier avec les nouveaux Etats membres. Ce serait d'autant plus grave pour nos entreprises que l'économie de ces pays connaît une croissance dynamique. Or, nous devons tout faire pour garder une présence forte sur ces marchés pendant la phase de croissance et éviter que la concurrence ne prenne une longueur d'avance. Par ailleurs, un non nuirait à l'image de la Suisse et aux entreprises suisses. L'accès au marché européen serait plus difficile. Toute l'économie en pâtirait. Les entreprises, grandes et petites, les exportateurs, les entreprises actives localement et les travailleurs.

**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Il est clair aussi qu'un non aurait un impact négatif sur les négociations actuelles et futures avec l'UE. Je pense aux négociations en vue de la conclusion d'un accord sur l'électricité, au renouvellement de l'accord sur la recherche ou à la participation de la Suisse aux programmes de formation européens. La machine se gripperait inévitablement, car l'UE ne poursuivrait pas la mise en œuvre des accords bilatéraux avec la même ardeur. Il ne faut pas oublier que les nouveaux Etats membres de l'UE ont leur mot à dire. Des négociations aboutissent à de bons résultats seulement quand les parties restent fiables. Nous avons travaillé dur pour parvenir où nous sommes aujourd'hui, nous ne devons pas mettre en jeu nos acquis à la légère.

La coopération n'est certes pas gratuite, elle coûtera un milliard de francs au total. Cependant, le financement n'aura pas d'incidence sur le budget. Les contribuables ne devront pas passer à la caisse et l'Etat n'accroîtra pas son endettement. De plus, les dépenses ne sont qu'une facette de l'opération. Tous ceux qui ne parlent que de cet aspect de la question passent sous silence les recettes et les avantages que les accords bilatéraux procurent à la Suisse. Le 26 novembre, nous voterons sur l'ensemble. Et, au final, les recettes sont nettement plus importantes. Je vous recommande de dire OUI à la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.